

Chalet du Cœur

Chemin de Praz-Osson 1b  
1042 Assens

Nyon, le 9 janvier 2023

## ATTESTATION DE DON

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions pour votre soutien financier d'un montant de CHF 42'000.- versé le 17 août 2022, en faveur de notre association.

Grâce à votre générosité, nous pouvons continuer à mener notre mission, celle de réaliser les rêves de nombreux enfants et adolescents atteints de maladie ou d'un handicap, tels que celui d'Ayram qui rêve de découvrir la culture japonaise et les samouraïs ou de Sohail qui rêvait de voir des ours polaires et qui s'est rendu au Canada pour les observer dans leur milieu naturel. Mais également d'organiser des Journées de Rêves pour des jeunes en souffrances émotionnelles.

En collaboration avec les services sociaux et les institutions spécialisées, nous avons mis sur pied ces journées. Elles permettent à ces jeunes de pouvoir le temps d'une journée, d'oublier leurs tracas quotidiens et de s'amuser comme les autres de leur âge!

Rêves Suisse a par exemple, offert à des rêveurs l'opportunité de faire du parapente, des sorties en chiens de traîneau, une initiation au golf ou les a emmenés voir des spectacles et concerts.

Notre second objectif est de faire savoir à tous les enfants et adolescents que nous sommes là pour eux. Alors n'hésitez pas à parler de notre association autour de vous, cette démarche nous est très précieuse.

Association Rêves Suisse



*Rêves Suisse étant considérée comme une association reconnue d'utilité publique, ce document peut être utilisé à des fins de défiscalisation.*

*Article 90 alinéa 1, lettre de la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux.*